

JOURNAL DE LA PRESSE

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 12 fr. 50. — Six mois, 22 fr. — Un an, 50 fr.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES:
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 30 DÉCEMBRE 1884.

UNE MONSTRUOSITÉ ET UN SCANDALE

S'il pouvait exister un moyen de provoquer l'interdiction du gouvernement, nous demanderions la réunion immédiate du conseil de famille.

Toutefois, nous ne connaissons aucun moyen de provoquer l'interdiction d'un prodige, lorsque le conseil de famille chargé de le retenir se fait le complaisant ou le complice de ses folies.

Nous avons vu passer hier, devant nous, le premier de ces milliards. C'est une petite provision que le gouvernement demande pour trois mois seulement.

Une discussion intéressante s'est élevée à propos de cette large provision et de l'emploi que le gouvernement se propose d'en faire.

La Chambre a supprimé, on le sait, les crédits affectés aux bourses des séminaires, au traitement des chanoines, à l'entretien des Facultés de théologie et de l'aumônerie militaire.

Ce concours n'ayant pu être obtenu en temps utile, les services subsistent, puisqu'ils ont été fondés par des lois qui ne sont pas abrogées.

Il n'a demandé aucun crédit, ni pour les bourses des séminaires, ni pour le traitement des chanoines, ni pour l'entretien des Facultés de théologie et de l'aumônerie militaire.

Ces subterfuges, ces expédients misérables et méprisables ont été caractérisés comme ils le méritaient par MM. Ribot et Clémenceau.

Les protestations embrouillées et embarrassées de M. Tirard n'ont pas détruit l'effet de cette véhémence apostrophe.

LA CRISE AGRICOLE

La chambre de commerce d'Amiens vient d'adresser au ministre de l'Agriculture une lettre où se trouvent développées, sous une forme concise, les relations étroites qui existent entre l'agriculture et l'industrie.

Le commerce et l'industrie, dit la chambre de commerce, ne souffrent pas moins que l'agriculture, et cela pour les mêmes raisons.

Se demandant ensuite quel est le remède, la chambre de commerce d'Amiens le voit naturellement dans l'élévation des droits sur les produits agricoles.

REVUE DE LA PRESSE

Un journal républicain, le National, fait dans les termes qui suivent le procès de la conduite du gouvernement et de la majorité parlementaire au cours de l'année qui s'achève.

Elle a été stérile. On l'avait annoncée comme une année économique. Elle s'est employée en futilités.

Elle devait s'y mettre dès les premiers mois. Elle ne s'y est mise qu'en 17 novembre, après vacances tranquilles et quand il ne lui restait plus que des instants troublés par d'autres débats tardifs: par l'affaire de Chine et par la réforme sénatoriale.

La réforme sénatoriale, cette queue d'une révision tombée dans le minuscule! Ce n'était pas assez que l'avorton électoral des programmes de 1881 eût pris des mois et des mois au Parlement de 1884, qu'il eût dévoré des discours, des idées, des séances à foison, qu'il nous eût valu la burlesque tenue d'un congrès scandaleusement tapageux; il fallait encore que sa traînée, prolongée jusqu'en décembre et jetée en travers au budget, nous valût cet autre spectacle lamentablement ridicule: les paludettes d'une Chambre et du Sénat occupés à faire et à défaire des votes et se débattant à l'enfer!

L'affaire de Chine, ce pouvait être promptement et vigoureusement mené. On aurait été reconnaissant à 1884 d'avoir soutenu l'effort de Bac-Ninh. Mais non, 1884 ne le pourait pas. Il sera dit qu'en tout, c'est une année de mollesse. Elle verse, à l'encore, dans la série des lenteurs, des retards et des contretemps. Elle négocie quand elle devrait agir, et négocie à l'étrouffé. Elle menace, pour intimider les Chinois, et s'intimide elle-même. De la paix maladroite de Tien-Tsin, elle tombe dans le traquenard de Bac-Lé, ne ressent et ne craint qu'un instant, parle de s'en venger, mais se en venge qu'à la décadence, par des ultimatifs qui reculent, par des bombardements dépareillés, par des représailles sans suites, sans parvenir à ramasser son prestige ni dans les ruines de Fou-Tcheou, ni dans les charbons de Ké-lung.

Et puis, il faut qu'elle délibère là-dessus, quand il est déjà bien tard, quand se sont consumés dans l'inaction nos hommes par petits paquets et nos fonds par petits crédits!

Et, pendant ce temps-là, épuisée, cette pauvre année qui n'a pu suffire à rien, a négligemment délaissé le Congo, le Sénégal, Madagascar, tout ce brillant essor colonial que sa devancière avait commencé; comme à l'intérieur, elle a délaissé aussi tant de réformes dites urgentes, mais auxquelles le souffle aura manqué; depuis celle des récidivistes, qui attend toujours la découverte d'une terre salubre et fertile, jusqu'à celle de l'armée, qui attend toujours une Chambre prévoyante et laborieuse.

Ah! décidément, l'année qui meurt a été bien vide!

Sa déglutisse semblait devoir être tout le contraire. C'est d'œuvres salutaires elle pouvait nous léguer!

BYZANCE & PARIS

Le premier article de l'année et le dernier sont, à coup sûr, les plus durs à faire. Une fois en route poussant, poussé, soutenu par l'actualité, on va encore, car la chronique continue, comme autrefois, à imiter les omnibus, qui partent à vide et qui se remplissent en chemin.

Cette impression, du reste, chacun semble l'éprouver. On sent partout une sorte de stupeur et de désarroi. Tout ce qui prétait du mouvement et de la gaieté à cette époque de l'année, désagréable par tant de côtés, a disparu.

Malgré tout, il y a, dans la façon dont on s'exécute, je ne sais quoi de morose et du machinal. Il n'est en fait de rien de ce qui est de ce genre énorme budget de près de quatre milliards, qui vitra par ses votes tout seul, par la force acquiescente, comme les charrettes, sous la Terreur, allaient sans conducteurs à la guillotine.

Sardou s'est jeté un peu d'animation dans cette fin d'année, en nous introduisant dans un domaine presque inexploré jusqu'ici.

Flaubert avait eu la pensée de faire pour cette mystérieuse Byzance ce qu'il avait fait pour Carthage, et il s'étonnait que nul n'eût été attiré vers cette civilisation étrange au sein de laquelle quelques archéologues seulement se sont aventurés.

Voilà le rêve de Flaubert réalisé, et devant ce monde singulier nos badauds parisiens sont pris d'une stupefaction égale à celle dont furent frappés les Croisés lorsque, aux clartés du soleil levant, ils aperçurent la ville prodigieuse qui, sous le ciel, était ses coupoles, ses terrasses, ses monuments sans nombre.

Quel horreur! dira-t-on. Bah! dix mille hommes n'ont-ils pas assisté, en plein midi, sur la place de la Bastille, à l'effroyable agonie d'un malheureux agent de police? Sur cette place où l'on avait proclamé toutes les libertés et élevé une colonne pour rappeler cette prodigieuse, on le déchiqueta dans toutes les parties du corps. Il ne proféra pas une plainte et se contenta d'implorer la miséricorde divine.

Quelle horreur! dira-t-on. Bah! dix mille hommes n'ont-ils pas assisté, en plein midi, sur la place de la Bastille, à l'effroyable agonie d'un malheureux agent de police? Sur cette place où l'on avait proclamé toutes les libertés et élevé une colonne pour rappeler cette prodigieuse, on le déchiqueta dans toutes les parties du corps. Il ne proféra pas une plainte et se contenta d'implorer la miséricorde divine.

Les peuples ont de ces inconsciences; ils ne voient pas eux-mêmes. Le Français du dix-neuvième siècle regarde les jeux du Cirque, les rivalités entre les Verts et les Bleus comme des plaisirs dignes seulement d'un peuple avili, et le jour du Grand-Preux, tout Paris est sans dessus dessous. Une foule immense se rue sur le champ de courses et parie pour la casaque orange ou pour la casaque rose; grands seigneurs, bourgeois, ouvriers, laissent leur argent entre les mains des bookmakers, que Byzance ne connaissait pas.

Je ne demande pas mieux, mais je ne te cache pas qu'il court des bruits fâcheux sur ton compte.

Entends-tu, voyons, qu'a-t-on pu dire? — Mon cher, répond Romieu d'une voix sévère, on m'a dit que tu buvais.

Les peuples ont de ces inconsciences; ils ne voient pas eux-mêmes. Le Français du dix-neuvième siècle regarde les jeux du Cirque, les rivalités entre les Verts et les Bleus comme des plaisirs dignes seulement d'un peuple avili, et le jour du Grand-Preux, tout Paris est sans dessus dessous.

Je vous passe condamnation là-dessus; mais ces interminables discussions sur la lumière incréée, n'est-ce point puéril? — Ainsi me répondra un décadent sans le savoir, qui trouve tout simple qu'on ait réuni le Congrès l'an dernier pour y ergoter à perdre de vue sur la déconstitutionnalisation du Sénat et qu'on ait laissé de côté les affaires du pays pour s'occuper de subtilités parlementaires auxquelles personne n'a jamais compris goutte.

Au fond, la différence entre les Byzantins et nous est bien légère. Les biceps de croix de nos cimetières, les ennemis des statues des saints et les débâtisseurs de russ sont de la même race que les iconoclastes d'autrefois. Nous ferions mieux de regarder notre pouce que de chercher la paille dans l'œil d'autrui.

Entourés d'ennemis de tous côtés, ces Grecs, moitiés par astuce, moitiés par force, se défendent longtemps contre toutes les attaques. Cette ville, hiératique comme une Memphis, luxueuse comme une Babylone, corrompue comme une Sodome, avait une invincible puissance de résistance. Cette association baroïde de moines, de rhéteurs, de lettrés, d'historiens, de cochers du cirque, d'ennuigues, de cocodettes et de cocottes, dura près de huit cents ans.

Avec l'histoire telle qu'on nous l'apprend au collège, une telle durée est inexplicable. Gibbon, qui juge le monde byzantin comme un citoyen de la libre Angleterre, s'indigne pendant cinq gros volumes. La comparaison des civilisations

LA GUERRE AVEC LA CHINE

La Patrie annonce que les relations diplomatiques avec la Chine, qui étaient sur le point d'être rompues, viennent de nouveau d'être reprises par l'intermédiaire de Li-Hung-Guang, vice-roi du Pélo-roun.

Les chrétiens en Chine et au Tonkin. Le chrétien de Sutchao, petite île sise à l'ouest de Macao, a été pillé et dévasté par des Chinois vengeurs de la terre ferme et conduits par des mandarins.

Les Missions catholiques donnent le texte de la lettre dans laquelle Mgr l'évêque Puginier rappelle que les exactions des mandarins annamites continuent dans la province de Tien-Hoa.

Le Télégraphe a reçu la dépêche suivante: Londres, 29 décembre. J'apprends de bonne source que les Russes sont décidés à profiter du conflit franco-chinois pour mettre la main sur de nouveaux territoires.

Le conseil supérieur de l'instruction publique a terminé ses travaux dans la quinzième séance qu'il a tenue ce matin, sous la présidence de M. Fallières.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Le conseil supérieur de l'instruction publique a terminé ses travaux dans la quinzième séance qu'il a tenue ce matin, sous la présidence de M. Fallières.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

Paris, 29 décembre. — Une élection législative doit avoir lieu le 18 janvier, pour le siège vacant dans l'arrondissement de Sens (Yonne) par suite de la mort de M. Mathé.

UN SCANDALE

Un scandale, qui s'est passé sous les yeux de la police, a causé une profonde émotion dans la ville de Beaune.

Pendant la nuit de Noël, une bande avinée, qui s'était donné rendez-vous à l'église a poussé des coups de sifflets au moment où un chœur de jeunes filles s'est mis à chanter des Noëls.

Les chants religieux ne pouvant être exécutés, M. l'abbé Fabre, curé de la paroisse, s'est

approché des ébranchements pour leur demander de respecter les saints lieux.

Un nouveau bordée de sifflets a accueilli ces paroles; un bousculade s'en est suivie et le pauvre curé aurait été jeté à terre si on ne l'avait secouru.

Cependant, ce digne ecclésiastique, dominé par son émotion, monta en chaire et essaya de parler; mais sa voix fut couverte par des clameurs et des cris sauvages.

Le poste de police n'est distant de l'église que d'une centaine de mètres; néanmoins, aucun agent ne s'est présenté pour faire cesser le scandale.

Nous n'en sommes plus au temps où Béranger chantait: On peut aller, même à la messe, Ainsi le veut la liberté.

Les libéraux ont leurs chansonniers quand ils sont dans l'opposition. Arrivés au pouvoir, ils déclarent que la liberté est une guitare.

SÉNAT

(Des correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du 29 décembre 1884
Présidence de M. LE ROTUR, président.

M. de Saint-Valler demandait au ministre de l'Agriculture de compléter les déclarations qu'il a faites devant la Chambre au sujet du projet tendant à relever les droits sur les céréales.

M. Millard protesta. M. Munier dit que c'est là de la réclamation d'écritures.

M. Milne répond que le gouvernement n'a pas renoncé au relèvement des droits sur les bestiaux, et que dès la rentrée du Parlement, les propositions intéressant l'agriculture seront mises à l'ordre du jour.

Le Sénat adopte les trois projets d'arrêté local. La séance est suspendue pendant une heure.

La séance est reprise à 4 h. 55. M. Tirard dépose le projet de crédits provisoires montant à un milliard 52 millions 937 fr. pour assurer le fonctionnement des services publics pendant le premier trimestre de 1885.

L'urgence est déclarée. Le projet est renvoyé à l'examen de la commission des finances.

La séance est reprise à 6 h. 40. M. Dauphin lit le rapport sur le crédit de un milliard, concluant à l'adoption du crédit.

M. Buffet demande quelle sera la base de la répartition du crédit, comment on paiera les dépenses supprimées par la Chambre et qui ne sont point comprises dans le crédit demandé.

M. Tirard répond que les crédits ne peuvent pas porter d'office dans les crédits des dépenses qui, peut-être, ne seront pas autorisées.

M. Léon Say demande que ces dépenses soient inscrites dans ces crédits.

Les articles des projets sont successivement adoptés.

M. de Ravigan proteste, parce que l'on subordonne le Sénat à la Chambre. Il termine en disant: Frenchaux, qu'on ne dise dans l'histoire qu'un jour la majorité du déficit et le gouvernement du gaspillage traitèrent à forfait pour l'opération de la France. (Rumours à gauche. Très bien! à droite.)

L'ensemble du projet est adopté par 192 voix contre 135.

M. Dauphin dépose un rapport sur le budget des dépenses. M. Jules Ferry lit le décret de clôture.

M. Gavarde proteste parce que le budget n'est pas voté. La séance est levée à huit heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Des correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
Séance du lundi 29 décembre
Présidence de M. BISSON.

La Chambre adopte, en deuxième lecture, le projet de loi relatif à la réunion des communes de Calvados de Saint-Pierre.

M. Dalloze demande à interpeller M. J. Ferry sur les affaires d'Égypte. M. Besson objecte l'impossibilité de fixer l'ordre du jour de la prochaine session.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux crédits des douzièmes provisoires.

M. Raoul Duval reconnaît la nécessité des douzièmes provisoires, mais il en demande la répartition par le Parlement; autrement ce serait une abdication.

Il demande une limitation de trois mois pour la perception de l'impôt. M. Tirard, ministre des finances, répond que cette limitation est sans objet, puisque la Chambre et le Sénat ont voté le budget des recettes. Le ministre répond formellement l'idée de la répartition des douzièmes provisoires par la Chambre.

M. Lockroy regrette qu'on ait dû en venir à cette extrémité des douzièmes provisoires. Il demande des explications sur le maintien des services supprimés par la Chambre.